



Communiqué

Pour diffusion immédiate

LA COOP FÉDÉRÉE APPELLE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL EN AGRICULTURE

Québec, le vendredi 31 août 2007 – Dans le cadre de la présentation de son mémoire aux audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, La Coop fédérée appelle les citoyens agriculteurs et consommateurs à établir conjointement un nouveau contrat social en agriculture.

La Coop fédérée constate, à l'instar du président de la Commission, M. Jean Pronovost, que le débat sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois reste à faire au sein de la population.

« L'approche traditionnelle de consultation au Québec laisse toute la place aux organisations et aux groupes de pression » de souligner M. Denis Richard, président de La Coop fédérée. **« Ce que nous proposons c'est de laisser toute la place aux citoyens, agriculteurs et consommateurs, de manière à ce qu'ensemble, ils écrivent les termes du nouveau contrat social sur lequel nous pourrions asseoir solidement la nouvelle politique agricole québécoise. »**

La Coop fédérée a d'ailleurs souligné que cette approche de démocratie participative a régulièrement été utilisée dans les pays d'Europe du Nord, pour trouver des solutions à des problèmes d'intérêt général dont la solution ne semble pas s'imposer d'emblée.

« La mécanique est simple. Le gouvernement mandate une firme de consultation publique pour sélectionner au hasard et en fonction d'un cahier des charges, un nombre défini de consommateurs et d'agriculteurs » de préciser M. Mario Hébert, économiste principal et 1^{er} responsable du développement durable. **« Ceux-ci sont ensuite informés des enjeux, par de nombreux experts indépendants, et sont invités à peser le pour et le contre des options qui s'offrent à nous et à formuler des recommandations au gouvernement. »**

« Nous reconnaissons qu'une telle proposition est audacieuse mais à notre avis c'est d'un tel électrochoc dont nous avons besoin pour sortir l'agriculture de son isolement et lui redonner un sens au cœur des préoccupations de notre société » de renchérir le chef de la direction de La Coop fédérée, M. Claude Lafleur

...2

Avec un chiffre d'affaires de plus de 5,1 milliards de dollars, le réseau de La Coop fédérée se classe au 4^e rang des plus grandes entreprises québécoises. De plus, le réseau coopératif agricole offre du travail à plus de 14 000 personnes, s'élevant ainsi au 8^e rang des plus grands employeurs québécois. La Coop fédérée et son réseau jouent donc un rôle important dans le développement économique des régions et du pays.

-30-

Renseignements :

Martin Scallon, directeur Communications, affaires publiques et relations médias,
La Coop fédérée.

Cellulaire : (514) 247-8509

Courriel : martin.scallon@lacoop.coop